

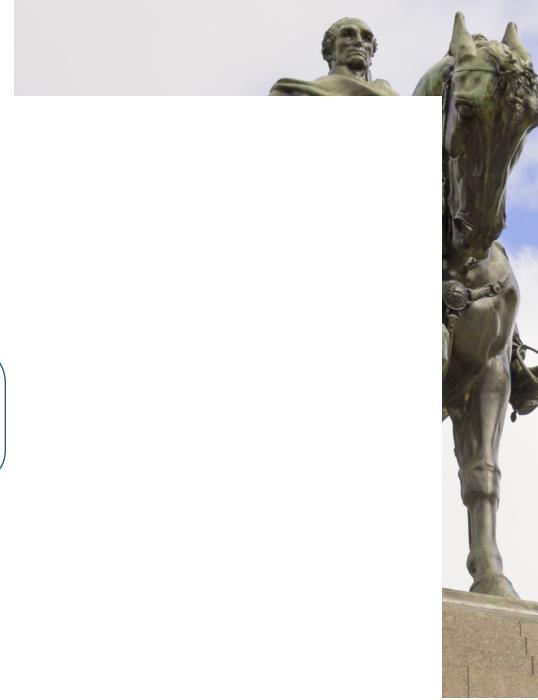
UN TERRITOIRE, UN ÉLU, UNE HISTOIRE

MARTIN BIURRUN, CONSEILLER CONSULAIRE
DE LA CIRCONSCRIPTION D'URUGUAY



Martin Biurrún est né à Montevideo, en Uruguay. Franco-uruguayen, il est le fils unique d'un père uruguayen de centre-gauche, et d'une mère binationale de centre-droite, tous deux exerçant la profession d'avocat. Il a fini sa formation en Communication des Entreprises et des Institutions et prépare en ce moment une thèse en communication politique. Depuis son plus jeune âge, la politique tant en Uruguay qu'en France a toujours été au centre de ses intérêts.

À 18 ans il est entré en politique en posant sa candidature à la mairie du 4ème arrondissement de la ville de Montevideo, capitale de l'Uruguay (Municipalité E, 170 000 habitants) et a obtenu 2% des voix de la circonscription. Puis, il a été élu local à Carrasco, arrondissement de la capitale. Depuis mai 2014, il est également Conseiller consulaire des Français d'Uruguay.



POURQUOI VOUS ÊTES-VOUS ENGAGÉ DANS LES ÉLECTIONS CONSULAIRES ?



En 2011 je suis rentré dans la politique française avec l'aide de l'actuel Maire du VIII arrondissement de Paris, Jeanne d'Hautesserre, de l'ancienne Ministre Brigitte Girardin et de l'ancien Premier Ministre Dominique de Villepin, comme Délégué pour l'Amérique Latine du mouvement politique République Solidaire. Je me suis engagé au sein des Anciens du Lycée Français « Jules Supervielle » de Montevideo. J'ai par la suite été élu Président de l'Association des Anciens du Lycée Français « Jules Supervielle » et des Anciens Boursiers de la France – Club Français d'Uruguay. Puis en 2013, je suis devenu vice-président de l'ALFM (Association Mondiale des Anciens de l'enseignement français à l'étranger) en charge des réseaux et des activités Paris.

En 2012, j'ai fait partie des Commissions des bourses scolaires et de l'aide sociale en tant que représentant de la Conseillère AFE de l'époque, Marie-Christine Haritçalde. Il me semblait donc tout naturel de me présenter aux élections consulaires pour continuer mon action au service de mes compatriotes français à l'étranger.

QUELLE EST VOTRE VISION DU RÔLE DE CONSEILLER CONSULAIRE ET, APRÈS QUELQUES MOIS D'EXPÉRIENCE, COMMENT AMÉLIORER SES MOYENS D'ACTION ?

Le Conseiller consulaire est l'équivalent, à mon avis, du Conseiller départemental ou municipal en France. Mais la loi essaye de minimiser nos prérogatives. La diplomatie a peur de la politique, mais le Président est un élu et les élus font la loi. Je pense que le rôle des Conseillers consulaires doit évoluer pour devenir un organe de décision avec des compétences élargies et pas seulement un organe consultatif. Un élu doit exercer ses fonctions à temps plein et devrait recevoir une indemnité qui soit à la hauteur de sa responsabilité.



QUELLES SONT, SELON VOUS, LES PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES PAR LES FRANÇAIS DE VOTRE CIRCONSCRIPTION, ET COMMENT LES POLITIQUES POURRAIENT Y RÉPONDRE ?



Les principales problématiques rencontrées par les Français d'Uruguay sont l'emploi, la sécurité sociale, l'éducation et la santé. Beaucoup de Français, surtout des descendants de familles françaises, ont des emplois qui ne sont pas bien rémunérés. Pour résoudre tous ces problèmes, il est nécessaire de travailler en concertation avec le service économique et les chambres de commerce en vue de créer des réseaux d'emploi pour les Français.

En ce qui concerne la sécurité sociale, il est nécessaire de créer une retraite complémentaire pour les Français qui n'ont jamais travaillé en France. En effet, c'est le cas pour la plupart des binationaux. Ceux-ci trouvent rassurante la possibilité d'avoir une retraite française.

Du point de vue de l'enseignement, les bourses s'avèrent insuffisantes. Les critères pour les accorder sont peut-être justes mais, dans la pratique, aucune famille en Uruguay ne va vendre l'appartement hérité des grands-parents pour payer la scolarité du Lycée Français. Les enfants sont donc privés d'un enseignement de qualité qui serait un riche patrimoine pour leur avenir et un exemple de rayonnement de la culture française à l'étranger.

Enfin la santé, apparemment très bien organisée en Uruguay, présente cependant des difficultés d'ordre technique tel que le manque d'équipements médicaux de dernière génération pour traiter les maladies complexes.

L'URUGUAY EST ACTUELLEMENT UNE TERRE D'ACCUEIL TRÈS ATTRACTIVE. EN TANT QUE MEMBRE DU BUREAU DE MONTEVIDEO ACCUEIL, QUELS CONSEILS DONNERIEZ-VOUS AUX FRANÇAIS SOUHAITANT S'INSTALLER EN URUGUAY ?

Il faut tenir compte des différentes situations des personnes qui voudraient s'installer en Uruguay (composition de la famille dans le cadre d'une expatriation familiale, âge de ses membres, formation professionnelle, situation économique, etc.). D'un point de vue général, je leur montrerai les avantages de vivre dans un pays tranquille, où le climat est modéré et les habitants sont solidaires, acceptant de bon gré les étrangers en les intégrant complètement à la société.



POUVEZ-VOUS NOUS PARLER D'UN PROJET QUI VOUS TIENT PARTICULIÈREMENT À CŒUR POUR LES FRANÇAIS DE VOTRE CIRCONSCRIPTION ?

Un des principaux défis serait d'approfondir et de perfectionner l'apprentissage du français en vue d'être capable de communiquer naturellement à l'oral et à l'écrit. Dans le réseau éducatif, il faudrait davantage insister sur la pratique du français comme langue de vie quotidienne, de communication et de transmission de la culture française. Je stimulerai les échanges d'expériences et de connaissances entre instituteurs et professeurs, et je développerai plus amplement un système d'aide et de soutien à tous les élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage ou psychologique. Je proposerai d'élargir l'éventail des filières pour enrichir les possibilités les orientations professionnelles futures des élèves. À plus long terme, mon rêve c'est d'avancer dans le sens d'un réseau d'universités françaises à l'étranger, mais pour cela on doit encore améliorer notre réseau des lycées.



POUR FINIR, AVEZ-VOUS UNE PETITE ANECDOTE SUR LA VIE DE FRANÇAIS INSTALLÉS EN URUGUAY ?

Je vais vous raconter comment mon père et ma mère se sont connus. Un cousin français de mon père était venu visiter sa famille ici en Uruguay. Bien sûr, il ne parlait pas espagnol. Mon père, qui étudiait en ce temps-là à la Faculté de Droit, invita quelques amis chez lui pour faire la connaissance de son cousin. Une de ses amies a proposé de venir avec une fille de la fac qui était française et qui pourrait servir d'interprète lors de la réunion. Quand ma mère est arrivée chez mon père, ce fut le coup de foudre et ils ne se sont plus quittés depuis ce moment-là.